



**ICHTRATZHEIM**

**2019**



**BULLETIN  
COMMUNAL**



# SOMMAIRE

1.	<b>L'éditorial</b>	Page 3
2.	<b>État civil</b>	
	• Naissances - Décès - Grands anniversaires	Pages 4 - 5
3.	<b>Liens sociaux</b>	
	• Cérémonie du 11 novembre	Page 6
	• C'était il y a 75 ans	Page 6
	• Une convention entre la commune et l'AAPPMA	Page 7
	• Une boîte à livres dans le village	Page 8
4.	<b>Urbanisme</b>	
	• Accessibilité du bâtiment Mairie - École	Page 9
	• Le déploiement de la fibre optique	Page 10
	• Le cimetière communal	Page 11
5.	<b>RD 1083</b>	
	• Travaux de création d'un giratoire sur la RD 1083 à Ichtratzheim Faubourg	Pages 12 à 19
6.	<b>Prévention et sécurité</b>	
	• Brigade territoriale de la gendarmerie d'Erstein	Pages 20 - 21
	• Vidéoprotection communale	Page 22
	• Un radar pédagogique installé près de l'école et du terrain de jeux	Page 23
	• Les sapeurs pompiers	Pages 30 - 31
	• Viabilité hivernale des routes communales	Page 32
6.	<b>Ça s'est passé à Ichtratzheim en 2019 (Rétrospective photos)</b>	Pages 24 à 29
8.	<b>Développement durable</b>	
	• Le retour des abeilles à Ichtratzheim	Pages 33 à 35
	• Renaturation de la Ross-Schwamm	Pages 36 - 37
9.	<b>Clin d'œil à nos associations</b>	
	• L'ADSI	Page 38
	• L'AAPPMA	Page 39
	• L'association Bien - Être	Page 39
	• La société d'arboriculture d'Ohnheim	Pages 40 - 41
	• Les chasseurs d'Ichtratzheim	Pages 42 - 43
	• La Passerelle	Pages 44 - 45
	• La paroisse catholique	Page 46
10.	<b>Canton d'Erstein</b>	
	• Le CODEV	Page 47
	• Les maisons alsaciennes : un patrimoine à sauvegarder et à valoriser	Page 48
	• Communauté de Communes du Canton d'Erstein : mutualisation des agents	Page 49
	• Communauté de Communes du Canton d'Erstein : économie	Page 50
	• Vous souhaitez vous lancer dans un projet de rénovation thermique ?	Page 51

# ÉDITORIAL



Madame, Monsieur,  
Chers villageoises et villageois



Comme chaque fin d'année vous trouverez dans le bulletin communal les événements qui se sont déroulés à Ichtratzheim.

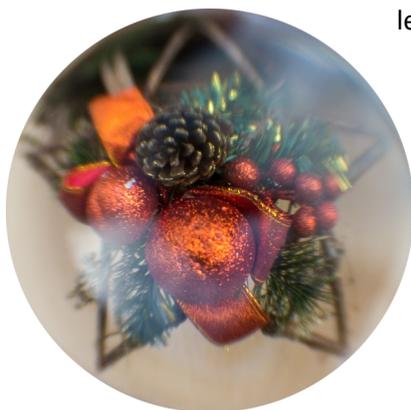


S'agissant du dernier bulletin de cette mandature, et en raison du calendrier électoral, ce document ne traite pas de projets à venir, mais assure la continuité habituelle de votre information.

Afin de respecter la neutralité qui s'impose en cette période, je me contenterai de vous souhaiter une bonne lecture, de très joyeuses fêtes et une belle année à venir !



Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux, le matin du dimanche 12 janvier 2020.



Votre Maire

  
Grégory GILGENMANN



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES :



- **WEISS Louise**, née le 08/02/2019 à Schiltigheim  
Fille de Sylvain WEISS et Lucie SCHWEITZ

- **HATTEMER Lenny**, Duc-Minh né le 20/08/2019 à Strasbourg  
Fils de Sébastien HATTEMER et Thi Thuy Dung NGUYEN



- **HOLZAPFEL Amelie Marie**, née le 04/09/2019  
à Weingarten (Allemagne)  
Fille de Severin Johannes HOLZAPFEL  
et Jasmin HALDER

- **SPRAUEL Elie, François, Serge**, né le 19/09/2019 à Strasbourg  
Fils de Yannick, André, René SPRAUEL  
et Madeline, Dominique, Sergine GOETZ



- **SCHAAL Gustave**, né le 20/09/2019 à Sélestat  
Fils de Denis, Thomas, Damien SCHAAL et Sabrina d'Alberto

## DÉCÈS :

- SPRAUEL Thérèse Odile**, le 21/03/2019, à l'âge de 91 ans  
**ZIMMERMANN Marie-Odile**, le 31/05/2019, à l'âge de 67 ans

## GRANDS ANNIVERSAIRES

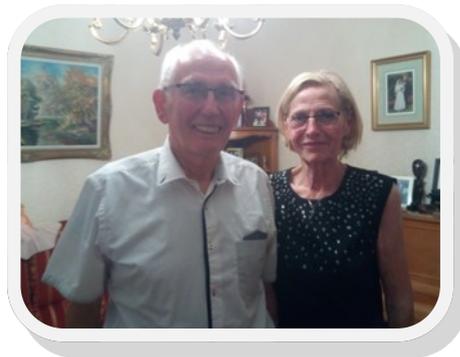
95 ans : **Madame KOLB Bernardine,**  
née ISSENHUT le 06/08/1924

Bernardine est la doyenne du village



90 ans : **Madame SITTLER Marlyse,**  
née MULLER le 06/01/1929

80 ans : **Monsieur MAIRE Francis,** né le 02/08/1939



**Monsieur RIEHM Gérard,** né le 17/08/1939



**Madame CHERVY Liliane,**  
née GANGLOFF le 08/12/1939



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de l'Armistice commémorée le lundi 11 novembre 2019 a eu lieu devant le monument de la mémoire en présence notamment des enfants de l'école d'Hipsheim – Ichtratzheim encadrés par la Directrice de l'école, des fidèles musiciens d'Hindisheim, des pompiers de la section d'Hipsheim-Ichtratzheim-Nordhouse et des villageois.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. Monsieur le Maire a rappelé les noms des 5 soldats morts pour la France en 2019.



A l'issue de la cérémonie les villageois ont été conviés dans la salle communale à découvrir une présentation de thèmes sur l'histoire d'Ichtratzheim.

Cette nouvelle exposition a permis de présenter des chapitres moins connus de l'histoire villageoise.

L'ensemble des thèmes présentés font partie intégrante de l'histoire d'Ichtratzheim, qui a pu être précisée grâce à la participation de villageois qui ont transmis des photos et anecdotes.

## C'ÉTAIT IL Y A 75 ANS



**Fin novembre 1944, la 2ème DB du Général Leclerc libère Strasbourg, puis Lipsheim, Ichtratzheim et Erstein**

Le 26 novembre 1944 au matin, marquait la fin de la seconde guerre mondiale en ce qui concerne Ichtratzheim. Les allemands dans leur retraite avaient fait sauter le pont sur la Scheer au niveau de l'étang, le pont de la RN83, mais celui du chemin de fer à Ichtratzheim-faubourg n'avait sauté que partiellement.

Les troupes de la 2ème division blindée menées par le Général Leclerc traversent notre commune après avoir libéré Strasbourg le 23/11 et Lipsheim le 25/11. Les chars ont emprunté le chemin de fer depuis la gare de Lipsheim où un hôpital de campagne avait été installé dans le restaurant de la gare.

Ils se dirigent vers Erstein où ils se heurtent à des tirs ennemis. Les allemands se retrancheront dans la zone qui sera nommée par la suite «La poche de Colmar » et qui intègre une partie du Grand Ried à quelques kilomètres au sud d'Erstein.

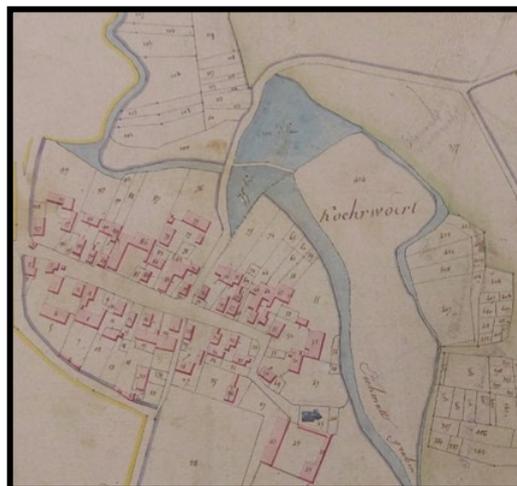
C'est dans ce contexte, et à quelques kilomètres du front, que le Général De Gaulle (et le Général Leclerc) assista à la messe de minuit de Noël 1944 à Erstein, alors qu'on annonçait officiellement sa présence à la cathédrale Notre-Dame de Paris afin de conserver le secret le plus longtemps possible. Les vitraux de l'église d'Erstein avaient été recouverts le jour-même par les Pompiers de Strasbourg afin de rendre moins visible l'église en cas d'attaque aérienne.

## UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'AAPPMA D'ICHTRATZHEIM

(Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

La commune est propriétaire d'une parcelle cadastrée d'une superficie de 4743m<sup>2</sup>, sur laquelle se trouve historiquement un étang de pêche dit « Hanfroeste » qui peut se traduire par « rouissage du chanvre ».

Cette parcelle est contiguë au nord de la rivière « La Scheer ». A cet endroit au sud de la rivière se trouve une parcelle dénommée « Ross-Schwamm ». Cet ensemble formait historiquement une zone de vie dédiée aux villageois et était utilisée comme mare à rouillir le chanvre, de lavoir, de lieu de prélèvement d'eau, de zone de baignade ou encore de zone pour laver les chevaux.



Le 7 juin 1937 un contrat a été conclu entre la Commune et « La société des pêcheurs d'Ichtratzheim », aujourd'hui dénommée l'AAPPMA d'Ichtratzheim, afin de louer l'étang et la parcelle citée à ladite association pour une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour la même période.

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ichtratzheim est affiliée à la fédération départementale du Bas-Rhin des AAPPMA et exerce à ce titre des missions d'intérêt général sur le territoire communal qui sont définies règlementairement.

Le contrat initial étant échu, la Commune et l'APPMA d'Ichtratzheim ont souhaité clarifier la situation juridique du terrain sur lequel se trouve l'étang et le chalet. Une convention administrative a été signée à cet effet à l'été 2019 par les deux parties. Cette convention intègre aussi la gestion des poutrelles sur la Scheer nécessaires aux activités de pêche dans l'étang. Eu égard aux missions d'intérêt général communales menées par l'association à Ichtratzheim, et à l'intérêt général que revêt ce bien pour les villageois, et vu qu'aucun frais direct ou indirect n'est à la charge de la commune, la convention a été consentie à titre gracieux.

**Une subvention de 2000€ de la CCCE à l'APPMA pour des travaux de modernisation du chalet**



La CCCE a mis en place deux nouveaux dispositifs de subventions sur son territoire :

- La première pour les opérations d'investissement dans les salles sportives (non concerné à Ichtratzheim)
- La seconde pour le soutien à la vie associative

Dans la mesure où l'APPMA est la seule structure du type associatif du village devant gérer un bâtiment, et en cohérence avec la convention décrite ci-dessus, la Commune d'Ichtratzheim a émis l'avis favorable nécessaire à l'attribution de cette subvention de la CCCE.

## UNE BOÎTE À LIVRES DANS LE VILLAGE

C'est au cœur du village tout près de l'école entre le terrain de jeux et le boudrome, que trône la jolie boîte à livres. Chacun peut en profiter à sa guise. Déposer, emprunter, échanger, mettre à disposition les ouvrages que l'on a lu pour d'autres...

Le principe est aisé et libre, l'essentiel étant de remplacer ou de ramener le ou les livres empruntés afin que d'autres puissent les découvrir à leur tour.

Il paraît que lire c'est échanger l'ennui contre un plaisir. N'hésitez donc pas à en abuser.

Merci à Rémy Heitmann pour cette très belle réalisation sur laquelle il a fait référence aux 3 libellules et aux abeilles de la commune.



## ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT MAIRIE-ÉCOLE

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité des bâtiments publics et suite aux travaux déjà réalisés l'année dernière notamment au niveau des escaliers ; la commune a réalisé cette année la mise en conformité à la réglementation applicable à l'ascenseur.

En effet, la réglementation impose que les bâtiments publics soient accessibles aux personnes pouvant présenter différents types de handicap. Nous pensons souvent à la mobilité, mais cela concerne aussi les handicaps visuels, auditifs,...

Les travaux ont notamment consisté à mettre en place dans l'ascenseur une main courante, un appel d'urgence à bonne hauteur pour les personnes en fauteuil et compatible avec les personnes malentendantes. Pour ces dernières, un afficheur indique maintenant à chaque étage la position de l'ascenseur. De même, une voix annonce systématiquement chaque étage, l'ouverture et la fermeture des portes,... afin de rendre l'ascenseur utilisable par les personnes malvoyantes.

Des miroirs d'angle ont été rajoutés à l'intérieur afin que les personnes en fauteuil roulant puissent plus facilement l'utiliser en autonomie.

Ces travaux réglementaires et incontournables ont représenté une dépense de 5.000€ HT, et ont été subventionnés à hauteur de 2.000€ par l'Etat.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État

DOTATION D'ÉQUIPEMENT  
DES  
TERRITOIRES RURAUX

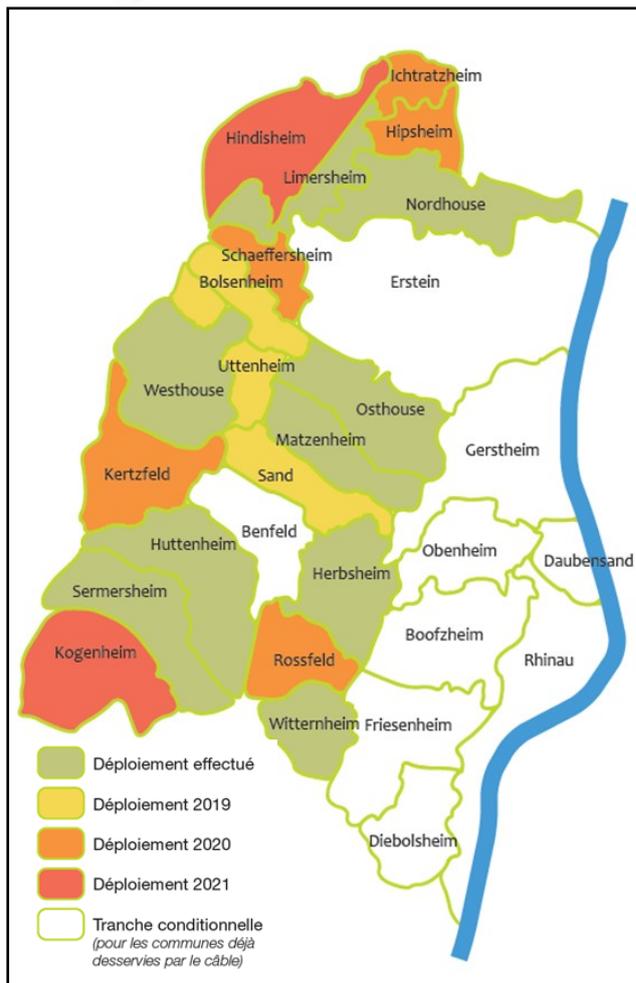


## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le programme Rosace initié par la Région Grand Est prévoit un déploiement du réseau de la fibre optique prioritaire sur les communes non encore câblées, avec comme échéance 2021.

Il subsistait une incertitude pour les communes déjà câblées (Benfeld, Erstein et l'ex communauté de communes du Rhin), dont le passage à la fibre n'était pas encore programmé.

Des contacts engagés avec différents opérateurs ont permis de planifier une couverture complète du terri-



Le calendrier de déploiement avait été défini par Rosace afin de déployer prioritairement les communes disposant du débit internet le plus faible.

Contrairement à Ichtratzheim qui dispose d'un bon débit internet ADSL, certaines communes n'avaient par exemple pas accès à un débit suffisant pour regarder la TV.

En juillet 2019, l'entreprise en charge de déployer la fibre optique à Ichtratzheim a réalisé ses premières interventions concrètes dans la commune.

Ces interventions ont consisté à vérifier les gaines, chambres de tirage et à mettre en place les tire-fils nécessaires à l'arrivée de la fibre optique.

## LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Le cimetière est un lieu dont la gestion relève directement de la commune et le conseil municipal en assure l'entretien, l'aménagement,... En France, les cimetières sont laïcs et publics.

Après le gravillonnage des allées et la remise à niveau de la fontaine déjà réalisés, la commune a entrepris un projet de restauration des portillons d'accès au cimetière.

En effet, les anciens portillons datant probablement de la construction de l'église en 1835 présentaient des signes d'usure évidents (pointes manquantes, frottement au sol, serrures cassées, rouille,...). Les élus ont néanmoins souhaité conserver les portillons d'origine, tout en leur redonnant une seconde jeunesse.



Pour ce faire et après une consultation de plusieurs entreprises, c'est la Ferronnerie d'art Muller, basée à Scherwiller, qui a présenté l'offre la plus adaptée.

Les portillons ont été démontés début septembre par la ferronnière, restaurés à l'atelier d'art et reposés un mois plus tard.

Monsieur le Maire a adressé un courrier de félicitations à la ferronnière pour la qualité du travail réalisé et le rendu esthétique.

Un autre projet est actuellement en cours de réalisation au cimetière et consiste à créer une continuité de l'allée piétonne pour l'accès à la partie arrière.



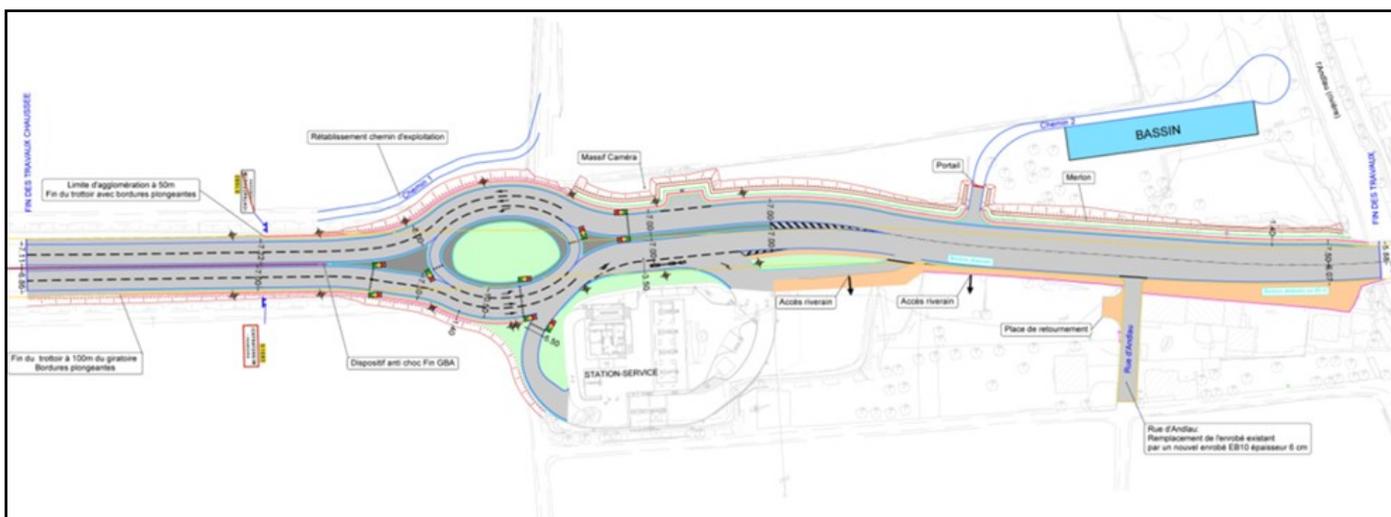
## TRAVAUX DE CRÉATION D'UN GIRATOIRE SUR LA RD 1083 À ICHTRATZHEIM-FAUBOURG

Comme annoncé dans le lettre d'info au début de l'été, les travaux de création d'un giratoire à Ichtratzheim ont bien débuté fin juillet. Il est rappelé que c'est le Département du Bas-Rhin qui est Maître d'Ouvrage



### LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS TECHNIQUES DES TRAVAUX EN COURS SONT :

- Un giratoire de régulation du trafic à l'entrée de la zone d'agglomération de Fegersheim- Lipsheim- Ichtratzheim
- La création d'un bassin règlementaire de rétention des eaux pluviales
- L'ajout de caméras de régulation du trafic nécessaires au SIRAC (Service de l'Information et de la Régulation Automatique de la Circulation)
- Le remplacement du réseau d'eau potable qui présente des désordres
- L'enfouissement des réseaux téléphoniques
- La remise à neuf des enrobés, accotements, trottoirs,... de la route de Lyon jusqu'au pont sur l'Andlau marquant la limite avec l'Eurométropole de Strasbourg
- La remise à neuf des enrobés de la rue de l'Andlau
- Le traitement de manière définitive de la bretelle en bas de l'échangeur d'Ichtratzheim, son élargissement et sa connexion avec la RD1083 (pas de prolongement de la bretelle jusqu'au giratoire pour éviter les shunts)
- Le rétablissement des chemins d'exploitation à l'EST et à l'OUEST du giratoire, mais sans connexion à celui-ci afin d'éviter les shunts



## LES ÉLÉMENTS DE PLANNING PRÉVISIONNEL TRANSMIS PAR LE DÉPARTEMENT SONT :

- Circulation rétablie en 2x2 voies entre le 18/12/19 et le 10/01/20 en raison de l'arrêt des travaux en période de fin d'année
- Objectif d'un aménagement opérationnel pour février 2020, mais dépendant des conditions météorologiques et des potentielles périodes d'intempéries

## REPORTAGE PHOTO DES TRAVAUX À ICHTRATZHEIM-FAUBOURG :

**Juillet / Août 2019** : début des travaux et construction du bassin de rétention des eaux pluviales



**Fin août** : circulation en 2 voies vers Strasbourg et 1 voie vers Erstein, afin de pouvoir commencer la création du côté OUEST du giratoire



En parallèle des travaux d'aménagement du carrefour d'Ichtratzheim Faubourg, le SDEA fait poser une nouvelle conduite d'eau pour alimenter les riverains du faubourg (la conduite en place présentant des désordres impactant la qualité de l'eau).

## RD 1083

**19 et 20 septembre** : Alsace Archéologie a réalisé un diagnostic archéologique préventif dans la zone de travaux. Aucune découverte significative n'a été mise à jour, ni côté voie ferrée, ni côté station-service.



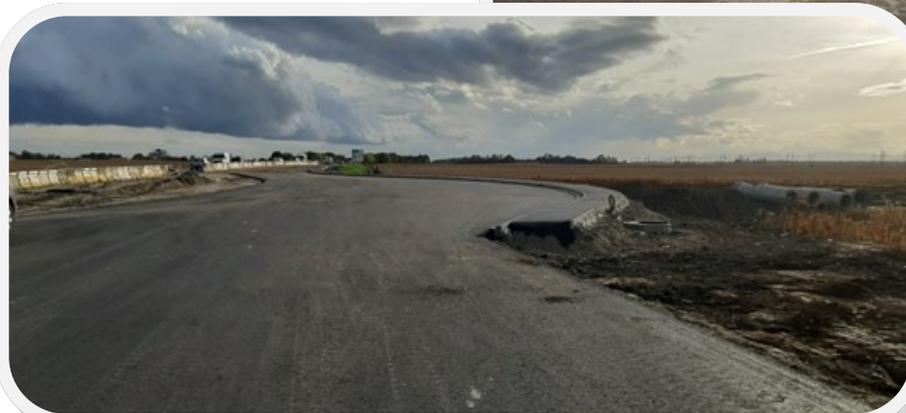
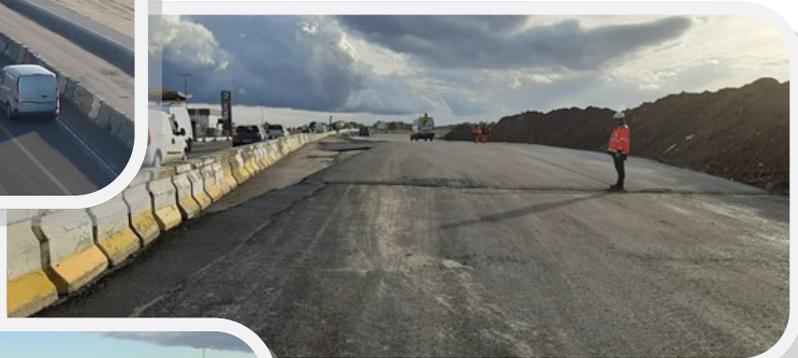
**Mi-octobre** : le bassin de rétention des eaux prend forme. Il a nécessité à ce stade 104 tonnes d'acier et 650m<sup>3</sup> de béton. Il mesure 65m de long et 12m de large.



## RD 1083

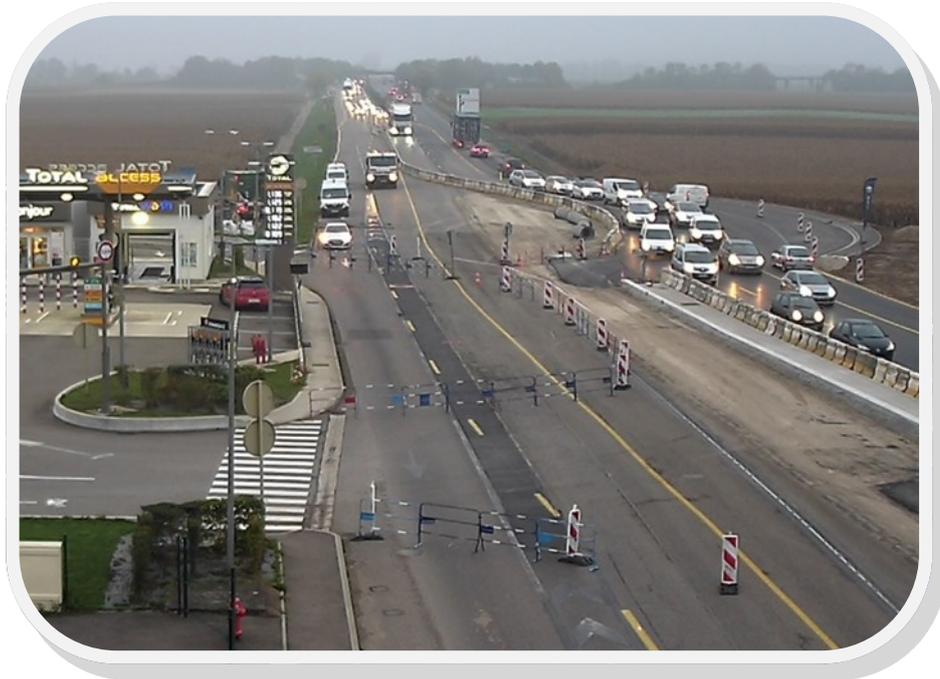
**Mi-octobre** : le côté OUEST du giratoire prend forme. Préparation des enrobés pour le basculement de la circulation côté OUEST le 23/10, afin de pouvoir réaliser la suite des travaux côté EST.

Le nouveau réseau d'eau potable qui alimente les riverains du Faubourg est opérationnel, mettant fin au désordre de qualité d'eau constaté sur les anciennes canalisations.



## RD 1083

**Fin octobre** : basculement de la circulation vers l'OUEST et création d'accès pour les riverains et commerces.



**Novembre** : démarrage des travaux de voirie côté EST dans la zone des riverains de la Route de Lyon et de la rue de l'Andlau.



## RD 1083



**Mi-novembre** : travaux de mise en place des différents réseaux nécessaires et création du côté EST du giratoire. Les travaux sur le bassin d'eaux pluviales se poursuivent en parallèle.



# RD 1083



L'ébauche du rond point prend forme.



Photo aérienne du début des travaux au mois d'août



Mardi 26 novembre 2019,  
découverte de 3 sépultures  
lors des travaux sur le réseau d'assainissement



## BRIGADE TERRITORIALE DE LA GENDARMERIE À ERSTEIN

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2019, c'est le Lieutenant Gutmann Thomas qui commande les 22 militaires de la brigade d'Erstein. Il remplace ainsi son homologue Marie Talucier, mutée à l'Élysée.

Originaire de Soultz-sous-Forêts, dans le nord de l'Alsace, Thomas Gutmann entre dans la gendarmerie à 18 ans, juste après son baccalauréat. Affecté à Geispolsheim pendant quatre ans, il part ensuite à Chaumont, en Haute-Marne, à l'école des sous-officiers, d'où il ressort adjudant. Puis il enchaîne à Benfeld pendant sept années, avant de servir à Obernai.

Après avoir réussi le concours interne d'officiers de gendarmerie, il a quitté ses fonctions d'adjoint à Obernai pour commander à l'âge de 39 ans la brigade d'Erstein chargée notamment de la protection de la commune d'Ichtratzheim.



### LES PRÉCONISATIONS DU LIEUTENANT GUTMANN POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES ESCROQUERIES

La période de fin d'année est propice aux escroqueries et aux cambriolages des commerces et des résidences de particuliers. Les jours raccourcissent et les malfaiteurs repèrent plus facilement les maisons inoccupées. Les magasins alimentent leurs vitrines et les réserves. Les échanges commerciaux augmentent et grossissent les porte-feuilles des particuliers et les caisses de monnaie des professionnels.



#### Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Demandez conseil à un professionnel.

# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

## Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

## Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.



Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

## Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

**Si vous constatez que vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien, ne rangez rien. Appelez le 17.**



## VIDÉOPROTECTION COMMUNALE



Comme indiqué dans la dernière lettre d'infos, la commune est placée sous vidéoprotection depuis mi-mai 2019, suite à l'autorisation donnée par le Préfet pour installer ce dispositif.

Cet équipement de tranquillité publique est à la fois dissuasif mais aussi à la disposition des gendarmes pour améliorer considérablement le résultat de leurs enquêtes.

En une demi-année, il a déjà été mis à contribution à trois reprises et a systématiquement permis de transmettre des informations aux gendarmes, mais surtout les numéros de plaques d'immatriculation.

Dans la première situation, un poids-lourd a dégradé le bac de la place de la mairie au milieu de la nuit et est rapidement reparti alors qu'il avait bien constaté le sinistre. En éclatant son pneu lors de ce sinistre, il a réveillé plusieurs villageois qui, au milieu de la nuit, sont sortis inquiets de chez eux. En réparant ensuite son pneu au Faubourg, il a aussi importuné des riverains la nuit. La vidéo a permis de comprendre ce qui s'est passé et la commune a pu être dédommée à hauteur de 1021€ suite au dépôt de plainte et sans sinistre à charge car le tiers a été identifié.

La seconde situation concerne celle d'un cambriolage chez un villageois. Là aussi les caméras ont fourni des éléments pertinents pour permettre aux gendarmes de poursuivre leur enquête. Dans la mesure où celle-ci est en cours, il n'est pas possible de donner plus de détails. Néanmoins, il s'agit de la situation typique pour laquelle ce système a été déployé suite à des précédents dans la commune pour lesquels les gendarmes ne pouvaient que constater les faits avec peu d'éléments d'enquête.



La troisième situation rencontrée depuis mai 2019, concerne deux dépôts sauvages de pneus dans la commune mi-octobre. Là aussi, le visionnage des images de vidéoprotection a permis d'identifier un véhicule dans le cadre du dépôt de plainte réalisé par la commune. L'enquête de gendarmerie étant encore ouverte il n'est pas possible de communiquer plus d'éléments.

Ce système intéresse plusieurs communes voisines qui constatent l'intérêt du déploiement, y compris pour des petits villages. C'est un outil de tranquillité des villageois complémentaire aux mesures de prudence de bases décrites dans l'article de la gendarmerie dans le présent bulletin.



Dépôt sauvage de pneus dans la forêt communale en octobre 2019

## UN RADAR PÉDAGOGIQUE INSTALLÉ PRÈS DE L'ÉCOLE ET DU TERRAIN DE JEUX

Cet équipement a été mis à disposition par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein afin de poursuivre le déploiement de ces outils pédagogiques sur toutes les communes du canton.

La raison principale qui motive à mettre en place un radar pédagogique est d'établir le lien entre la réglementation et le comportement individuel.

Les messages affichés sont modifiables et varient en fonction de la vitesse. Le radar enregistre automatiquement à chaque passage d'un véhicule sa vitesse, le jour, l'heure, ... Ces données sont transmises par une liaison sans fil vers un logiciel de gestion.

Il est alimenté électriquement par l'éclairage public la nuit et dispose d'une batterie pour la journée.



Le radar installé est de type semi-fixe, ce qui signifie qu'il peut être déplacé afin de :

- sécuriser des endroits spécifiques (école, ramassage scolaire, entrée du village,...)
- répondre à un besoin ponctuel
- faire baisser la vitesse des automobilistes en ayant une action pédagogique plutôt qu'une action répressive
- collecter des statistiques de trafic (vitesses moyennes / maximales, nombre de véhicules,...) pour mettre en place des actions spécifiques liées à la sécurité routière ou des aménagements routiers



**Plus de sécurité** : un piéton heurté à 50km/h meurt dans 5 à 10 % des cas, à 30km/h, cette proportion tombe à 2%.

**Plus de convivialité** : quand la vitesse est réduite, le climat est plus serein et la rue est un espace où il fait bon vivre. Ichtratzheim-village étant un village en impasse, les automobilistes sont en majorité des villageois qui sont aussi piétons, cyclistes ou qui ont des enfants qui empruntent ces mêmes rues.

**Moins de bruit** : à 30km/h l'intensité sonore est divisée par deux par rapport à 50km/h

**Plus d'autonomie** : les enfants peuvent se déplacer plus facilement et plus sûrement à pied ou à vélo.

# ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2019 ...



Mise en place de repères de crues dans la Scheer au niveau de la Ross-Schwamm



Mise en valeur de la borne du millénaire et déplacement du banc



Cérémonie des Vœux du Nouvel An



Mise à l'honneur de Dominique Hamm, lieutenant honoraire



Fête des aînés aux Foies Gras du Ried



**Moment convivial de rencontre, après-midi jeux, et  
2ème vie du sapin, organisé par l'ADSI**



**Carnaval des enfants**



**« Osterputz - Nettoyons la nature », organisé  
conjointement par 3 associations communales,  
avec l'aide des villageois**



**Remise des cartes d'électeurs  
Cérémonie de citoyenneté**

**Mise en œuvre de la  
vidéoprotection communale**



**43 dons du sang le 12 juillet ;  
un grand merci à tous !**

# ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2019 ...

Mise aux normes de l'ascenseur  
du bâtiment Mairie-Ecole



Début des travaux du carrefour  
d'Ichtratzheim Faubourg



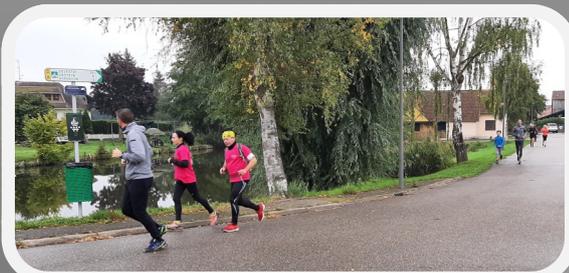
Pose d'une nouvelle conduite d'eau pour les  
habitants du faubourg



Travaux d'entretien de  
l'herbier à glycérie aquatique  
au niveau de la Ross-Schwamm



La course rose traverse Ichtratzheim



Le retour des abeilles à Ichtratzheim



**Diagnostic archéologique  
au faubourg**



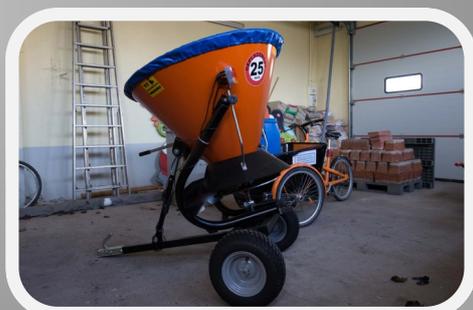
**Décorations automnales**



**Premières interventions de préparation  
à l'arrivée de la fibre optique**



**Rénovation des portillons  
du cimetière**



**Mise en service d'un  
épandeur**



**Une zone de rencontre  
Allée Ibuda**



**Installation d'un radar pédagogique  
près de l'école**

# ÇA S'EST PASSÉ À ICHTRATZHEIM EN 2019 ...

**Ouverture d'une nouvelle classe  
au niveau du RPI  
à la rentrée scolaire**



**Installation d'une  
boîte à livres  
près de l'école**



**La zone de la Ross-Schwamm a été réensemencée avec  
des espèces d'herbe et de fleurs locales, pour  
permettre à la faune de trouver une nourriture adaptée**



**Jubilé du père capucin HAMM Bernard, originaire du village  
et expatrié au Liban depuis de nombreuses années**

Les petits monstres ont envahi Ichtratzheim, pour collecter des bonbons et participer à un concours de citrouilles à l'occasion d'Halloween, sous la conduite des membres de l'Association des donneurs de sang.



Le 11 Novembre 2019

Cérémonie de commémoration au Monument de la Mémoire, suivie d'un moment de convivialité à la Mairie pour découvrir des extraits du livre relatant l'histoire d'Ichtratzheim



## LES SAPEURS POMPIERS

Depuis septembre 2018, le SDIS 67 a rattaché les 3 villages : Nordhouse, Hipsheim et Ichtratzheim, ouvrant ainsi l'opportunité aux personnes de Hipsheim et d'Ichtratzheim d'intégrer une section pour devenir sapeur-pompier.

En effet depuis le début de l'année, il n'y a plus de pompier opérationnel d'Ichtratzheim, le dernier en date était Dominique Hamm.

Par le biais de votre bulletin, nous aimerions vous présenter VOS pompiers d'aujourd'hui, qui œuvrent par différentes interventions (nid de guêpes, secours à personnes.....).

### NOTRE SECTION NORDHOUSE / HIPSHEIM / ICHTRATZHEIM

Notre section est composée de 18 sapeurs-pompiers, tous formés pour intervenir sur des interventions diverses. Elle regroupe 13 hommes et 5 femmes et elle est dirigée par un chef de section, une connaissance dans votre village, il s'agit de l'adjudant-chef Hervé Égelé, un ancien Ichtratzheimois. La caserne est basée à Nordhouse, nous avons un véhicule appelé C.I.D. (Camionnette d'Interventions Diverses). Un jeune sapeur-pompier d'Ichtratzheim (Ilian Mahzem) est actuellement en formation à Erstein, pour acquérir les connaissances de l'activité des sapeurs-pompiers. La section participe également à la commémoration du 11 novembre dans votre village. Avis aux jeunes et aux moins jeunes, si vous vous sentez l'âme de servir une population qui en a de plus en plus besoin, vous pouvez nous rejoindre en contactant le chef de section au 06 24 57 31 82



# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



Le chef de section :  
Adjudant-chef HERVE ÉGELÉ

## L'AMICALE

Actuellement, l'amicale est composée de 38 pompiers actifs (dont 3 de Hipsheim) et vétérans. Son comité, fort de 7 membres, organise des moments de détente pour les membres durant l'année (Week-end, sortie d'été, St Barbe ...), elle participe à l'action Téléthon. Début décembre se déroule la distribution des calendriers dans Ichtratzheim, nous remercions l'ensemble des habitants pour leur accueil.

Avis aux anciens pompiers, vous pouvez nous rejoindre en contactant le Président : Sébastien Hartmann au 06 63 56 84 76, afin de participer à nos festivités.

## LE COMITÉ

**Président :** Sébastien HARTMANN

**Vice- Président :** Hervé ÉGELÉ

**Secrétaire :** Florian HISS

**Trésorier :** Arnaud FRITSCH

**Assesseurs :** Thibaut ISSSENHART,  
Aurélie SCHAAL,  
Nicolas HERT



## DATE À RETENIR

Le **16 mai 2020** : 100 ans de la section avec un défilé dans Nordhouse et soirée dansante

En cette fin d'année, les Sapeurs-pompiers de la section Nordhouse /Hipsheim/Ichtratzheim souhaitent de joyeuses fêtes à tous les habitants.

## VIABILITÉ HIVERNALE DES ROUTES COMMUNALES

Afin de garantir la viabilité des routes communales en hiver, la convention entre la commune et un exploitant agricole du village avait été reconduite fin 2018.

La priorité reste le dégagement de la neige pouvant être présente sur la chaussée plutôt que l'utilisation de grandes quantités de sel. En effet, le sel de déneigement présente des inconvénients environnementaux qui ne sont pas négligeables.

Néanmoins, pour permettre de prévenir et traiter les situations de verglas avec des moyens adaptés, la commune a investi en 2019 dans un épandeur de sel de déneigement à tracter par un véhicule. Cet équipement permettra, dans le cadre de la convention, de répandre du sel de manière homogène sur toute la chaussée et dans des conditions de travail adaptées.

Il est cependant rappelé que, même si la commune organise le déneigement des voiries, les mesures de prudence s'appliquent de base individuellement à chacun, en respectant l'arrêté municipal imposant de déneiger devant chez soi et en utilisant par exemple des pneus adaptés à la circulation routière hivernale.



## LE RETOUR DES ABEILLES À ICHTRATZHEIM : UN PARTENARIAT COMMUNAL AVEC L'ASSOCIATION DES APICULTEURS

Dans le cadre de la démarche "Commune nature - 3 libellules" et en partenariat avec l'association locale des apiculteurs, des ruches ont été installées en périphérie du village.

### Les objectifs sont :



Les ruches installées dans le village en septembre

- Redécouvrir les abeilles qui, mis à part quelques abeilles sauvages, n'occupaient plus notre territoire alors qu'elles travaillent pour nous
- Rappeler que l'abeille n'a pas du tout le comportement agressif des guêpes (elle ne pique que si elle ou sa colonie sont agressées)
- Relayer le message d'alerte des apiculteurs qui indiquent que les abeilles meurent de faim en été en raison de l'absence de nourriture suffisante et de la baisse continue de la biodiversité végétale.
- Sensibiliser au fait que la production française de miel est en baisse continue et couvre à peine la moitié de nos besoins, le reste nécessitant d'être importé (souvent de moindre qualité, voire provenant du miel produit avec des sirops)

### Témoignage des apiculteurs du canton d'Erstein « Les abeilles meurent de faim et un tiers des ruches ont été perdues l'année dernière »

Les abeilles pollinisent 80% des plantes à fleurs dans le monde, permettant au végétal de se développer, de donner des fruits, d'impacter les insectes, les oiseaux, et toute la chaîne alimentaire. L'abeille se nourrit à partir de fin janvier et jusqu'à septembre/octobre. Ensuite c'est l'hivernage, période durant laquelle elle utilise le miel présent dans la ruche comme énergie pour l'hiver.

Le constat est qu'à partir de fin juin / début juillet il n'y a plus assez de nourriture sur notre territoire. Elles commencent à mourir de faim, au lieu de produire du miel, elles vont le consommer jusqu'à 1kg/jour/ruche. Puis elles ne nourrissent plus les larves, la reine arrête de pondre, les plus vieilles abeilles sont éliminées. Au final il reste une centaine d'abeilles sur les 100 000 que peut contenir une grande ruche.

L'apiculteur est alors obligé de déplacer les ruches en montagne ou de nourrir les abeilles avec des sirops spécifiques non naturels et ne pouvant pas donner du miel commercialisable (en tout cas pour le miel provenant de France).

En 2018, un tiers des 200 ruches de Monsieur Lachmann, qui préside l'association, a été perdu sur le territoire du canton d'Erstein. Il indique aussi que du temps de son grand père, qui lui a transmis ses connaissances apicoles, il n'y avait pas besoin de nourrir ou de déplacer les ruches, au contraire il y avait des excès de production : les enfants mangeaient directement le miel en brèche.



A la découverte du territoire, le premier jour des abeilles dans la commune

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Même si l'apiculteur gère les abeilles "domestiques", il y a plus de 1000 espèces différentes d'abeilles sauvages dans nos campagnes qui se retrouvent aussi affamées en été et qui ont chacune un rôle dans la chaîne alimentaire.

La diminution progressive des pesticides porte déjà ses fruits et les difficultés liées aux produits chimiques vont s'améliorer dans les années à venir, pas le manque de nourriture si on ne fait rien, et chacun peut faire un peu.

## Le déclin des abeilles domestiques, n'est que la part émergée d'un problème bien plus vaste.

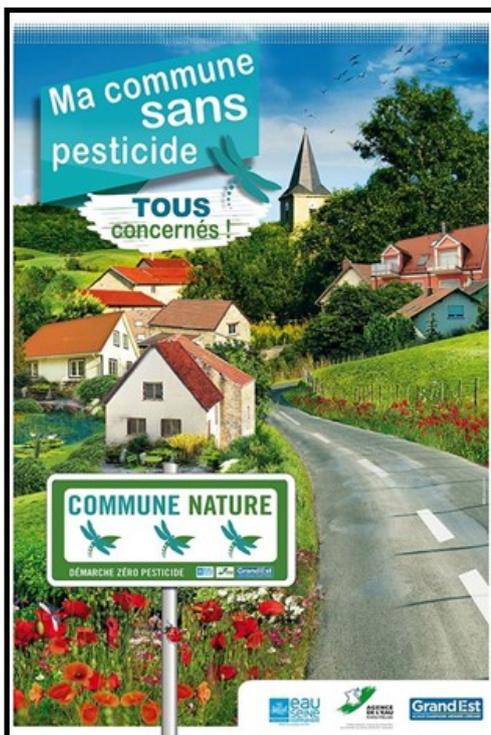
Le problème ne concerne pas que les abeilles, mais aussi les insectes, certains ne se reproduisent que sur une espèce spécifique de plante appelée « plante hôte ». En l'absence de la plante hôte, ils disparaissent. En 30 ans, 80% des insectes, pollinisateurs, papillons, coccinelles,... a disparu en Europe.

Le développement d'après-guerre de l'horticulture pour sélectionner par l'homme les plus belles fleurs, haies, arbres,... s'est malheureusement fait au détriment des besoins de la nature adaptés à la végétation naturelle locale.

Si un essaim d'abeilles s'installe dans votre jardin, cour ou autre, n'hésitez pas à contacter l'amicale des apiculteurs de Benfeld qui intervient sur tout notre canton.

Pour ce faire, vous pouvez téléphoner au Président de l'association, M LACHMANN Eric au 06.14.38.95.56.

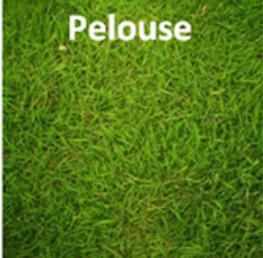
## Les actions possibles pour soutenir la biodiversité :



- Utiliser les techniques alternatives aux pesticides qui restent encore la première cause de mortalité des abeilles et autres pollinisateurs
- Favoriser si possible les prairies naturelles sauvages : gestion différenciée des espaces verts en laissant par exemple dans un endroit du jardin les herbes monter en fleur pour amener de la nourriture aux abeilles, papillons, pollinisateurs,... L'utilisation d'engrais est à éviter car cela favorise les herbacées au détriment des fleurs
- Réaliser des fauches tardives (mai et septembre) pour maintenir des fleurs en été, et exporter les résidus de fauche pour favoriser les fleurs plutôt que les herbes
- Les semences sauvages locales sont naturellement présentes dans le sol, à défaut utiliser des semences labellisées plutôt « Végétal local » que des espèces non locales (la majorité des prairies fleuries commercialisées ne sont pas réalisées à partir de semences sauvages locales).
- Tout cela nécessite de faire évoluer notre regard sur les espaces verts afin de ne plus y voir des "mauvaises herbes", mais des adventices et pour redécouvrir toutes les fleurs sauvages des prés que connaissaient si bien nos parents et grands-parents.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

La gestion différenciée des espaces verts consiste à ne pas appliquer le même niveau d'entretien à toutes les zones afin de trouver un compromis entre esthétique et biodiversité.

	BIODIVERSITE	COMPOSITION	MISE EN PLACE POSSIBLE	ENTRETIEN POSSIBLE
 <p>Pelouse</p>	Faible	3 à 10 plantes différentes (pissenlit, pâquerettes,...)	Existante ou engazonnement	Tonte avec mulching (pas de déchets verts à évacuer)
 <p>Prairie naturelle</p>		Environ 25 plantes sauvages : Achillée Millefeuille Marguerite Marjolaine Millepertuis,...	Les zones engazonnées ne sont pas tondus afin que la prairie puisse se développer et se diversifier	Une ou deux fauches annuelles, de préférence tardive, pour semer naturellement
 <p>Arbres Haies</p>		Composé de diverses espèces, de préférence locales car adaptées à la faune et au climat	Existants ou plantations	Une taille annuelle



Les champs de Colza, plante mellifère, en octobre/novembre à Ichtratzheim ont constitué pendant plusieurs semaines le garde-manger des abeilles avant l'hivernage. Il suffisait de s'en approcher pour voir les abeilles se rassasier du délicieux nectar.

## RENATURATION DE LA ROSS-SCHWAMM

Plusieurs interventions ont eu lieu sur ce site afin de le faire évoluer vers une zone renaturée qui constitue un espace de redécouverte de la biodiversité.

Fin 2018, des haies ont été acquises par la Commune auprès de l'association « Haies Vives d'Alsace » dont les récoltes de graines sont effectuées en milieu naturel local afin d'être adaptées au climat et à la faune alsacienne.

En août 2019, l'établissement public en charge de l'entretien de la Scheer a réalisé des travaux afin de favoriser la renaturation par l'aménagement d'espaces de vies variés, tout en garantissant un écoulement suffisant des eaux en cas de crue.

Des méandres dans l'herbier à glycérie ont été réalisés et l'export de l'herbier excédentaire a été déposé en amont de la Scheer (vers St Ludan) afin de favoriser la mise en eau de la frayère s'y trouvant.

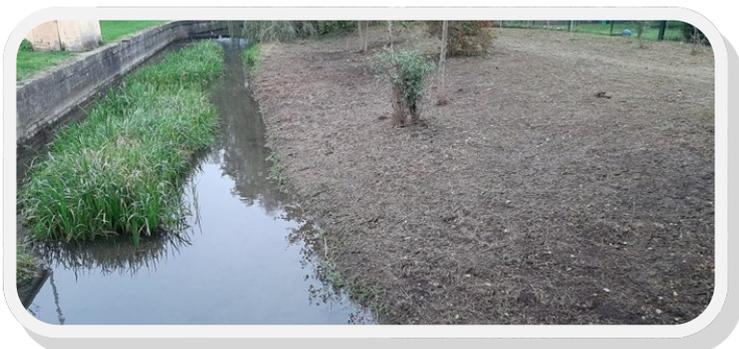
Enfin, au mois d'octobre, le prestataire qui réalise l'entretien des espaces verts de la commune a mis en place une prairie sauvage. Une prairie sauvage se distingue de la prairie fleurie du fait qu'elle est composée exclusivement de semences de fleurs et graminées sauvages, de surcroît d'origine locale et par conséquent adaptée au climat et à la faune. Les semences ont été acquises chez un semencier spécialiste du sujet et basé à Erstein.

La prairie le long de l'eau est constituée d'un mélange spécifique pour les berges, la partie haute est constituée d'un mélange traditionnel de prairie naturelle.



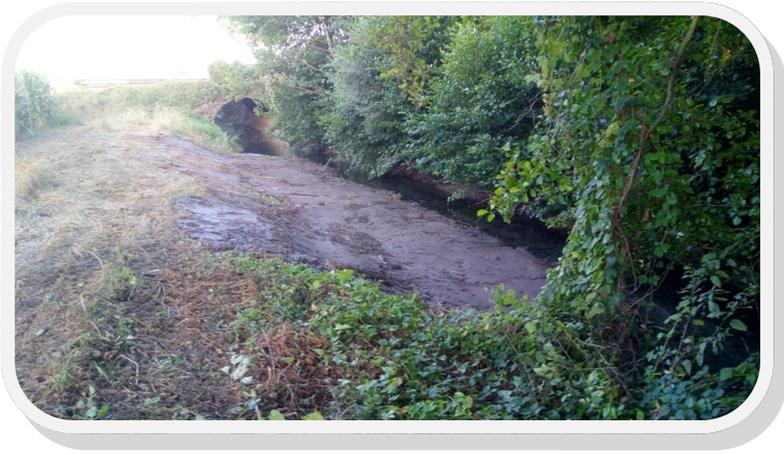
A gauche le résultat attendu selon le semencier de la prairie « berge » et à droite celui de la prairie « naturelle ».

Le label « végétal local » permet de garantir que la prairie est réalisée à partir de semences sauvages et locales, adaptées à la biodiversité.

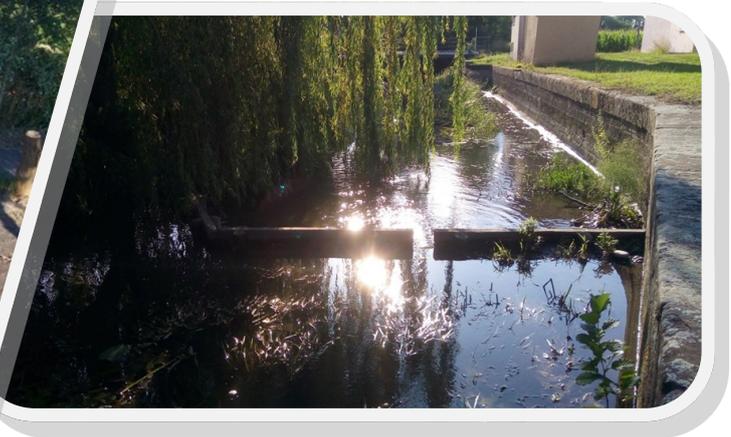


**Le site après mise en place  
des semences en octobre**

# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les excédents de glycérie ont été déplacés en amont sur la Scheer afin de favoriser la mise en eau d'une frayère se trouvant près de St Ludan.



Le site après l'entretien de cet été

# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

## L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG D'ICHTRATZHEIM

Le don du sang mobilise chaque année en France plus de 1,6 millions de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir sur le terrain au sein d'une association.

A Ichtratzheim, nous sommes 8 à œuvrer pour promouvoir et organiser les collectes.

L'année 2019 a été rythmée par plusieurs temps forts autour de ce don si précieux pour les patients.

En janvier, c'est un après-midi autour du jeu qui nous a réunis. Un joli moment intergénérationnel dans une ambiance chaleureuse. Ce fut aussi l'occasion d'organiser la seconde vie du sapin.

En mars, c'est l'Osterputz mené conjointement avec les associations la Passerelle et Prévenir. Toujours aussi impressionnant de constater le nombre de déchets dont se délestent certains dans la nature !

En juillet, c'est le temps de la collecte de sang durant laquelle nous avons eu plaisir à accueillir chaque donneur avec soin. 43 dons cette année. Un grand Merci !

Fin octobre, nous avons accompagné les petits monstres à la chasse aux bonbons dans les rues du village. Cette année encore, le concours de citrouilles a eu un franc succès avec de magnifiques réalisations. Bravo les artistes !

Le 22 novembre a eu lieu notre assemblée générale, l'occasion pour nous d'accueillir Cécilia Skoracki-Moca qui a accepté de prendre la présidence de l'Amicale. Merci à elle !

Un grand merci à tous ceux qui participent, aident, prêtent du matériel, donnent un coup de main lors de nos différentes manifestations.

Notre Amicale est ouverte à tous et nous avons toujours besoin de bénévoles.



Donner son sang,  
c'est offrir la vie.

[www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)  



Pour l'ADSI

Régine HEDJERASSI

# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

## AAPPMA ICHTRATZHEIM

Nos manifestations connaissent toujours une bonne affluence et nos différentes compétitions de l'année affichent en général complet dès le mois de mars.

Cette année nous avons renouvelé le bail de l'étang et du chalet avec la commune pour une période de 10 ans.

Objectif pour 2020 : s'attaquer à la rénovation du chalet (isolation et accessibilité pour personnes à mobilité réduite) :

Véritables défis :

- trouver les bons conseils
- demander des devis
- choisir les entreprises
- trouver le financement
- suivre les travaux



Mais le plus compliqué, point commun avec toutes les associations, est de trouver des bénévoles, à une époque où malheureusement on préfère payer et consommer plutôt que de s'engager.

Si vous avez un conseil, ou si vous êtes motivé n'hésitez pas à nous rejoindre.

Assister à nos différentes manifestations est également une façon de soutenir l'association.

Merci à mes collègues du bureau qui contribuent au bon fonctionnement de l'association.

**KERN Pascal** - *Président de l'AAPPMA*

## ASSOCIATION BIEN-ÊTRE

Une association qui offre de pratiquer « Plaisir et Santé », constituant une étape importante dans la prise en compte de l'amélioration de la santé des femmes, de donner envie de bouger en groupe avec le souhait de leur bien-être, d'échanges et de convivialité.

La recherche constante du plaisir dans une dynamique de groupe est notre priorité chaque mercredi, sauf vacances scolaires, de 20h30 à 21h30 dans la grande salle de la mairie.

Venez avec votre bonne humeur, nous avons le matériel.



**Francine Valance**

# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



*Société d'Arboriculture d'OHNHEIM*

## **2019 une année intense pour les arboriculteurs d'Ohnheim !**

Notre association a débuté l'année, comme de coutume, par une Assemblée Générale conviviale et chaleureuse qui a réuni une centaine de membres autour d'un excellent couscous.

Cours de taille, cours de reconnaissance de maladies et ravageurs et une bien sympathique marche pédestre (nous avons cette année fait une incursion sur les bans communaux d'Ichtratzheim et d'Eschau) ont ponctué le printemps.

Le dimanche 23 juin nous avons fait une escapade dans la vallée de Munster. Notre traditionnelle excursion estivale nous a en effet menés à la maison du fromage à Gunsbach, pour une dégustation de fromages, puis à Wintzenheim pour la visite du château du Hohlandsbourg. De l'avis général ce fut une bien belle journée.

## **Une année à exposition EPFOR**



Sans nul doute le point culminant de cette année 2019 aura été, pour notre association, l'organisation de l'exposition EPFOR le dimanche 6 octobre.

Le challenge n'était pas simple, dès le mois de juin, une mauvaise, voire une très mauvaise récolte de pommes était annoncée.

Et la prédiction s'avéra exacte.

Pour un grand nombre de variétés la récolte fut très réduite et pour certaines variétés la récolte fut quasi inexistante.



# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

Grace à la mobilisation d'un grand nombre de nos membres et des membres des trois autres associations de l'EPFOR, les tables de l'exposition, regroupées autour d'un superbe arbre en palettes (réalisation de notre groupe décoration) étaient malgré tout richement décorées et ont mis à l'honneur plus de 200 variétés de pommes et une multitude d'autres fruits.

Une exposition récompensée par une belle fréquentation avec plus de mille visiteurs et plus de 250 repas servis.

Un grand merci donc à nos membres, aux exposants et à la commune de Fegersheim qui par leur soutien et leur engagement nous ont permis la réalisation de cette journée mémorable.

## ***Une inauguration forte en émotions***

Et n'oublions pas un moment fort en émotions : l'inauguration de l'exposition lors de laquelle notre président honoraire Joseph Kern, fidèle soutien de la cause arboricole depuis de nombreuses décennies, s'est vu remettre la médaille du Mérite Agricole par Madame la Députée Martine Wonner.

Encore toutes nos félicitations à Joseph Kern.



Pour tout renseignement, location de matériel, atelier de jus de pommes... merci de vous adresser à :

Président : Dominique TROESCH Tél. : 03 88 64 09 34

Représentant à Ichtratzheim : Etienne SITTLER Tél : 03 88 68 57 35

Responsable de l'atelier de jus de pommes : Michel HERRENBERGER Tél : 03 88 64 14 08

**Christine REIG**

**Secrétaire**

## BONJOUR À TOUS LES AMOUREUX DE LA NATURE



La société de chasse d'Ichtratzheim vous présente les diverses actions menées pour entretenir une biodiversité qui fait partie de cette belle forêt qui est la vôtre.

En effet, nous avons effectué quelques prélèvements de sangliers afin de réguler cette espèce qui, quand elle a décidé de jeter son dévolu sur certaines cultures, peut créer des dégâts considérables.

Pour cela, nous avons eu quelques appels de professionnels de l'agriculture pour que l'on agisse sur diverses parcelles.

Nous remercions d'ailleurs ces personnes qui nous ont contactés et nous font confiance car c'est ensemble que nous aurons du résultat.

Nous avons également entretenu tout au long de l'année la cabane de chasse pour que tous les usagés respectueux de la nature puissent en profiter pleinement.

Une poubelle a été mise en place et nous remercions les personnes responsables qui l'utilisent car cela évite bien des désagréments.

Nous avons réparé divers dégâts volontaires tel qu'un banc mis dans le feu, un autre retrouvé dans la rivière et récemment l'empennage de la grande flèche qui est devant la cabane arrachée...

Nous avons cependant apprécié partager notre passion qui est la chasse à l'arc avec certains d'entre vous qui avez croisé notre chemin.

Nous devons beaucoup à mère Nature, alors continuons à la respecter ensemble comme il se doit.

Cependant encore quelques personnes ont plaisir à traverser la forêt en ayant leurs animaux de compagnie lâchés et même plus à vue de leur maître.

Sachez que nous avons plusieurs fois fait la macabre découverte de jeunes chevreuils morts suite à des blessures de morsures, alors s'il vous plaît faites un effort.

Il est vrai que c'est agréable de voir son animal gambader en liberté mais n'oubliez pas que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle de l'autre (certains promeneurs s'en plaignent)

Nous avons également fait connaissance d'un photographe animalier avec qui nous avons partagé notre connaissance de la nature, ce qui a pu lui permettre de faire de très beaux clichés.



**Les chasseurs d'Ichtratzheim vous saluent.**

# j'aime la forêt

ensemble, protégeons-la !

Afin que chacun puisse profiter pleinement de la beauté et de la sérénité de la cabane des chasseurs, et de toute la forêt, quelques règles s'imposent :

**J'emporte mes déchets avec moi**

Je laisse la nature préservée telle que je souhaite la voir



**Je ne fais pas de feu**

Art L 131-1 du code forestier



**Je reste sur les chemins forestiers**

L'odeur humaine persiste des heures et dérange la faune en dehors des chemins



**J'observe la faune sans la déranger, je n'essaye pas de toucher**

Un faon seul n'est pas abandonné



**Je reste maître de mon chien, je ne le laisse pas s'aventurer en dehors des chemins**

Il peut perturber très fortement la faune sauvage



# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS



L'association "La Passerelle Hipsheim-Ichtratzheim", a été créée sous l'impulsion d'un groupe de parents d'élèves avec pour l'objectif de proposer et d'organiser des activités en faveur des deux écoles du regroupement scolaire, des élèves et de leur famille. L'association compte à ce jour 67 familles adhérentes et fêtera prochainement son 6<sup>ème</sup> anniversaire.

Ainsi, pour l'année scolaire 2018/2019 l'association a :

- organisé des manifestations incontournables et favorisé des temps d'échange et de convivialité entre les enfants et les adultes :

--> Fête d'Halloween et chasse aux bonbons avec à la clef un goûter (chocolat chaud offert aux enfants et vente de Mannele et de vin chaud).

--> Goûter de Noël avec après-midi récréative.

--> Défilé de carnaval, puis partage de crêpes et de cidre.

--> Chasse aux oeufs à la Dîmière avec atelier dessin et apéritif pour les parents.

--> Fête de fin d'année et Kermesse avec ses traditionnels stands de maquillage et de jeux.

- soutenu activement les projets et actions des enseignants et participé à la vie de l'école avec un don de 1720 euros concernant la prise en charge du spectacle "Détritus" et une participation financière aux sorties scolaires : sentier pieds nus, Haut-Koenigsbourg, stage de poney et stage de voile.

Réunie tout récemment, la Passerelle a établi sa feuille de route pour la nouvelle année scolaire 2019/2020 et a choisi d'inscrire ses projets dans la continuité en reconduisant les traditionnelles manifestations dans leur ensemble :

--> Fête d'Halloween et chasse aux bonbons dimanche 3 novembre 2019,

--> Goûter de Noël le dimanche 08 décembre 2019,

--> Chandeleur et carnaval le dimanche 02 février 2020,

--> Chasse aux œufs le dimanche 05 avril 2020,

--> Kermesse le vendredi 26 juin 2020

# CLIN D'ŒIL À NOS ASSOCIATIONS

La force de l'association repose sur le bénévolat. A vous qui avez toujours la volonté d'aider, qui partagez votre savoir-faire, vos bons conseils, vos idées et votre bonne humeur nous exprimons toute notre gratitude. Merci à vous parents membres, communes, entreprises locales, pour votre soutien, votre implication et votre générosité.

Votre présence nous sera toujours précieuse !

**Le comité de direction**



## LA PAROISSE CATHOLIQUE

Notre paroisse St Gall continue « son intégration » de plus en plus effective, avec tout ce que cela comporte (le fonctionnement des différentes pastorales ex. celles de la liturgie, des familles ou encore du tourisme etc...) au sein de la communauté de paroisses du Pays de St Ludan.

Deux personnes de chez nous la représentent au niveau de l'Equipe d'Animation Pastorale. Elle fait le lien sous l'impulsion du père Etienne Helbert, notre curé, et se réunit mensuellement.

Le Conseil de Fabrique reste en l'état avec un changement de personnes lors de sa prochaine séance. Un nouveau membre sera coopté et remplacera le membre démissionnaire. Il sera donc à nouveau complet pour fonctionner d'une manière optimale.

Quelques nouvelles concrètes sur nos projets et réalisations depuis l'année passée : comme vous le savez, la paroisse se préoccupe, entre autres, de la restauration de son patrimoine culturel voire culturel.

C'est ainsi qu'à ce jour ont été restaurés non seulement « L'Annonciation » et « Ste Catherine », tableaux peints par Tanisch en 1770, mais aussi celui représentant « St François en méditation » et ont été mis en valeur par un éclairage adéquat.

La restauration de ce dernier a dévoilé la signature du peintre. Il s'agit de Claude Jacquart (1686-1736) qui doit sa célébrité à la réalisation de la fresque de la Coupole à la cathédrale de Nancy dédiée à la Gloire Céleste. Plusieurs de ses tableaux sont repris en tapisserie par la Manufacture des Gobelins. Encore un trésor dans notre petite église !

Nous avons eu le bonheur de vous les présenter lors de notre dernière veillée à laquelle vous avez tous été invités.

Un grand merci aux membres des associations locales Bien-Etre et l'association de Pêche, qui ont accepté de nous donner un coup de main pour assurer la partie conviviale sur le parvis de l'église.

Par la suite, la première visite guidée de notre église, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, a été organisée au mois de juin de cette année.

Et en projet, nous réfléchissons à une visite sous forme de circuit des églises de notre communauté de paroisses pour les découvrir ou les redécouvrir.



C'est avec passion, et avec vous, que nous allons continuer à restaurer, à rechercher, mais surtout à ouvrir « Grand » les portes de notre église pour que tous puissent apprécier ce patrimoine qui nous lie et fait sens à notre communauté.

**François-Xavier SPRAUEL**

Président du Conseil de Fabrique d'Eglise

## LE CODEV

« Favoriser le transport en commun transfrontalier » est l'un des thèmes de travail du Codev. Étendre sur le territoire de la Communauté de Communes l'Europass, aujourd'hui en place sur l'Eurométropole et l'Ortenau. Ce pass permet grâce à une tarification mutualisée et attractive l'accès à tous les transports en commun (train, bus, tram). Une perspective que le CODEV encourage et démarche auprès des instances concernées pour sa réalisation.

La question de la mobilité est un des premiers chantiers que traite le CODEV depuis sa création, le 30 janvier 2019. La mobilité pose avant tout la question de l'accessibilité des différents lieux de vie. Cela nécessite la prise en compte du développement des activités économiques sur un territoire élargi.



### Mais le Conseil de Développement de la Communauté des Communes du Canton D'Erstein, CODEV, C'EST QUOI ?

Le CODEV est composé de 14 membres bénévoles issus de la société civile des 28 communes de la CCCE. Le CODEV est une instance consultative pour aider la Communauté des Communes du Canton d'Erstein dans ses choix. C'est un lieu de réflexion prospective et transversale pour alimenter et enrichir les projets du territoire. C'est une force de proposition, un laboratoire d'idées. C'est un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun. Le CODEV s'est intéressé à 4 thèmes d'étude :

- Participation à la vie citoyenne, vie associative et animation du territoire
- Mobilité
- Environnement et cadre de vie
- Économie et attractivité

Une des caractéristiques du CODEV est d'être une **instance démocratique indépendante** et neutre, attachée à la **construction collective d'avis par le débat ouvert** pour :

- Contribuer à la définition d'un projet pour le territoire de la COMCOM porteur de sens et de valeurs et du bien vivre ensemble
- Favoriser les initiatives et les comportements favorables au développement d'une économie locale, responsable et durable
- Encourager l'accès et le développement du numérique pour tous, tout en gardant la maîtrise
- Inciter les initiatives qui développent les liens et les synergies entre tous les acteurs de la communauté de communes

Un cahier des charges qui s'inscrit dans une réflexion globale traitant à la fois les aspects sociologique, économique, écologique, technologique. Le CODEV ouvre ainsi un espace d'échanges et de discussions avec pour mission de questionner ensemble les enjeux de demain.

Vous souhaitez être un acteur actif sur notre territoire pour bien vivre tous ensemble ?

Vous souhaitez apporter votre contribution à la collectivité ?

Vous voulez partager votre expérience, votre expertise, votre savoir-faire ?

Prenez contact avec nous, en nous écrivant à [conseil.developpement@cc-erstein.fr](mailto:conseil.developpement@cc-erstein.fr)

## LES MAISONS ALSACIENNES : UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER ET À RESTAURER

### Un nouveau dispositif de soutien financier.

Le Département encourage les Bas-Rhinois à sauvegarder et à restaurer les constructions remarquables datant d'avant 1948, identifiées comme telles par ses partenaires du dispositif.



« Aujourd'hui, 300 maisons alsaciennes disparaissent chaque année en Alsace. Pourtant, ce patrimoine assure l'identité d'un village et du paysage, et contribue à l'attractivité touristique et culturelle des territoires.

Le Département souhaite consolider son intervention dans la sauvegarde et la valorisation de l'habitat patrimonial par un accompagnement technique et financier, pour préserver les caractéristiques architecturales des habitations et à améliorer la performance énergétique des logements. »

Laurence MULLER-BRONN,  
Vice-Présidente en charge du Territoire Sud



### QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE SUBVENTIONNÉS ?

Le Département contribue au financement des travaux de :

- charpente, structure, maçonnerie,
- couverture, menuiserie extérieure, pan de bois,
- enduit de façade (y compris travaux préparatoire et peinture), reprise des éléments en pierre ou en métal,
- isolation des parois verticales, des rampants, des planchers-combles, des plancher-bas (matériaux biosourcés et naturels), VMC double-flux.

### POUR VOUS ACCOMPAGNER



CAUE  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement  
Territoire départemental hors parc naturel  
régional des Vosges du Nord  
Evelyne GAUTHIER  
Tél.: 03 88 15 02 30  
Mél.: caue@caue67.com



La participation financière peut atteindre 5.000€ par poste et sans plafond de ressources du foyer. Les travaux peuvent être réalisés soi-même sans entreprises et plusieurs postes de travaux peuvent se cumuler:

- Travaux structurants
- Travaux clos et couverts
- Travaux de finition
- Travaux de rénovation thermique

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN - MUTUALISATION DES AGENTS



### Optimiser les moyens pour un service public de qualité

Bien que moins visibles sur le terrain, différents services et opérations ne sont pas moins essentiels pour la bonne marche de la communauté de communes. C'est leur implication qui permet la concrétisation des nombreux projets.

### Mutualiser : pourquoi ?

Obligation légale, l'élaboration d'un schéma de mutualisation est en cours. La constitution d'une administration unique, intégrant les services de la Ville d'Erstein et ceux de l'intercommunalité a été un premier pas dans cette direction.

D'autres communes ont exprimé leur souhait de rejoindre cette nouvelle organisation, l'objectif étant d'optimiser au maximum les moyens financiers et humains de nos collectivités, afin de rendre le meilleur service à nos concitoyens.

D'autres formes de mutualisation sont également déjà pratiquées, à l'instar de la banque de matériel intercommunale, de l'organisation de groupement de commande, ou encore des transferts de compétences comme la gestion des services de la fourrière automobile désormais pilotée à l'échelle intercommunale.

### Ichtratzheim engagé dans la mutualisation des agents

Cette réflexion est en cours depuis le début du mandat entre les Maires de l'ancienne com com du pays d'Erstein. La fusion des com com d'Erstein, du Rhin et de Benfeld en une seule structure, la CCCE, a mis en attente cette réflexion. Néanmoins, les agents de la ville d'Erstein ont dès la création de la CCCE intégré cette administration afin de disposer de l'organisation et des moyens nécessaires à une telle structure.

Depuis 2019, la réflexion a été relancée afin de créer un service commun avec les agents des plus petites communes. Cinq communes précurseurs se sont engagées dans la démarche : Herbsheim, Osthouse, Limersheim, Schaeffersheim et Ichtratzheim.

La CCCE sera facilitatrice et organisera la gestion de la carrière des agents, des payes, des remplacements des agents si nécessaire,...grâce aux services supports dont elle dispose (RH,...).

La commune conserve la gestion quotidienne des agents, l'autorité fonctionnelle et leur affecte le travail communal comme actuellement. Les agents conservent leurs mêmes activités au sein des communes.

Cela permet aux plus petites communes de sécuriser la gestion de leurs ressources humaines et de faciliter l'entraide entre communes en cas d'absence d'un agent, ou même de faciliter le travail d'un agent à temps non complet sur plusieurs communes.

La CCCE ne facturera aucun frais de gestion à la commune pour cette prestation.

# CANTON D'ERSTEIN

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN - ÉCONOMIE

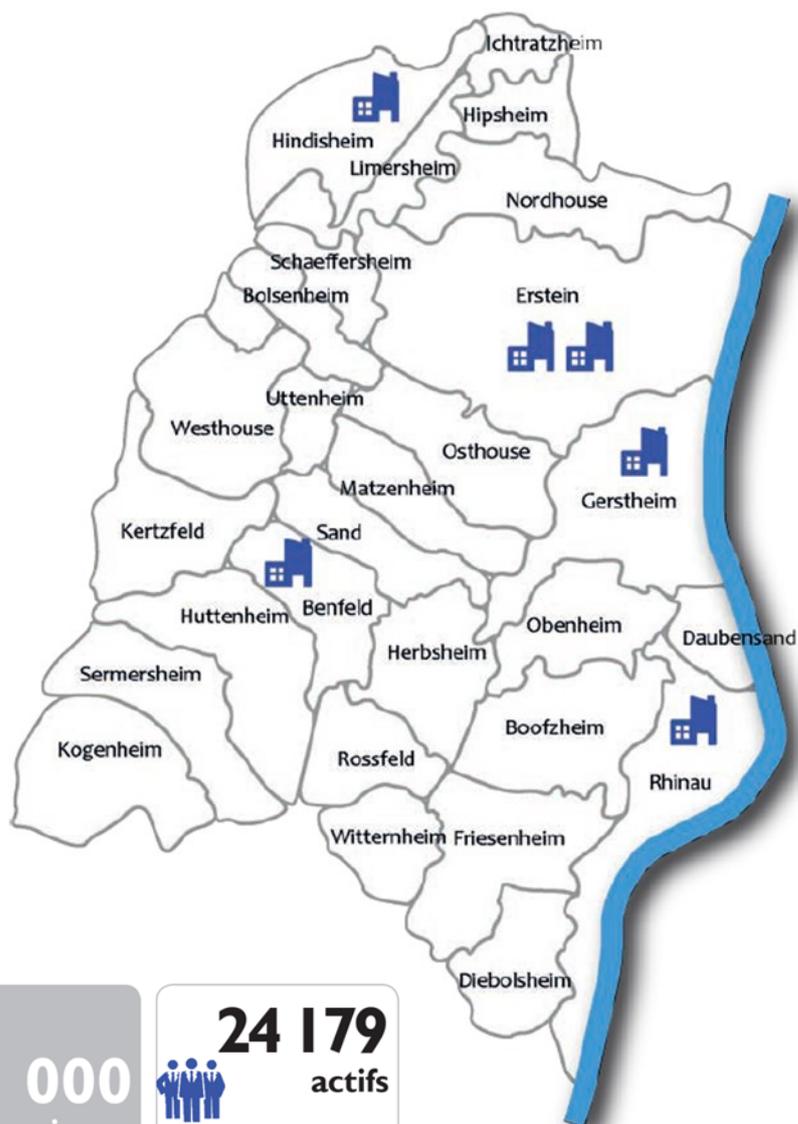
La CCCE est compétente en matière de création, d'aménagement, de gestion, de commercialisation et d'entretien des 6 zones d'activités économiques du territoire, situées à Hindisheim, Gerstheim, Erstein, Rhinau, Benfeld. Plusieurs travaux sont en cours afin de finaliser ou d'agrandir certaines zones, dans le but de fournir toutes les surfaces et équipements nécessaires aux entrepreneurs intéressés.

Avec le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique, les nouvelles ressources liées au domaine économique profitent à la CCCE, et par conséquent indirectement à chaque commune.

**6**  
zones  
d'activités  
intercommunales  
*(dont 4 communales  
transférées à la CCCE  
au 01/01/2017)*



- **Zone Artisanale Kaltau** à Hindisheim
- **Zone Industrielle Krafft** à Erstein
- **Parc d'Activités du Pays d'Erstein (PAPE)** à Erstein
- **Zone Artisanale le Ried** à Gerstheim
- **Parc d'Activités des Nations (PAN)** à Benfeld
- **Zone Artisanale Gaenshecklen** à Rhinau



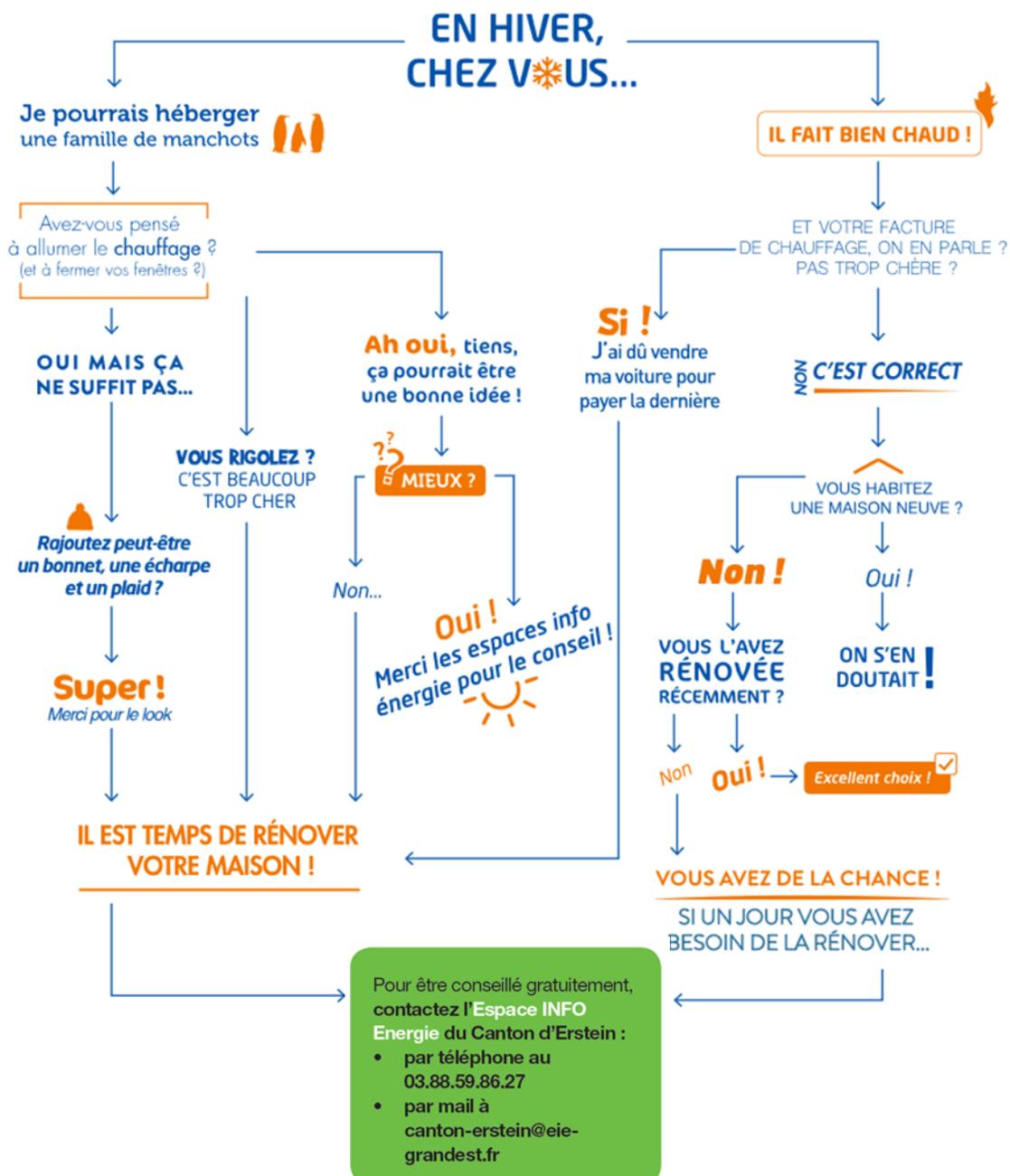
## VOUS SOUHAITEZ VOUS LANCER DANS UN PROJET DE RÉNOVATION THERMIQUE ?



Grâce à une rénovation performante et bien préparée, vous obtiendrez un meilleur confort intérieur et des économies d'énergie non négligeables.

L'Espace INFO Energie du Canton d'Erstein vous conseille !

### FAUT-IL RÉNOVER VOTRE MAISON ?



**Les Élus Municipaux  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour  
l'année 2020**



Directeur de publication :

Grégory GILGENMANN

Coordination : Zélia BALTAZAR

Couvertures et mise en page du bulletin : Christophe ECKLY



**Mairie de Ichtratzheim**

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

Tel : 03.88.64.15.54 - Fax : au 03.90.29.84.23

E-mail : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr)

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00